Info Bulletin

VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associaziun dal museum svizzer da l'armada

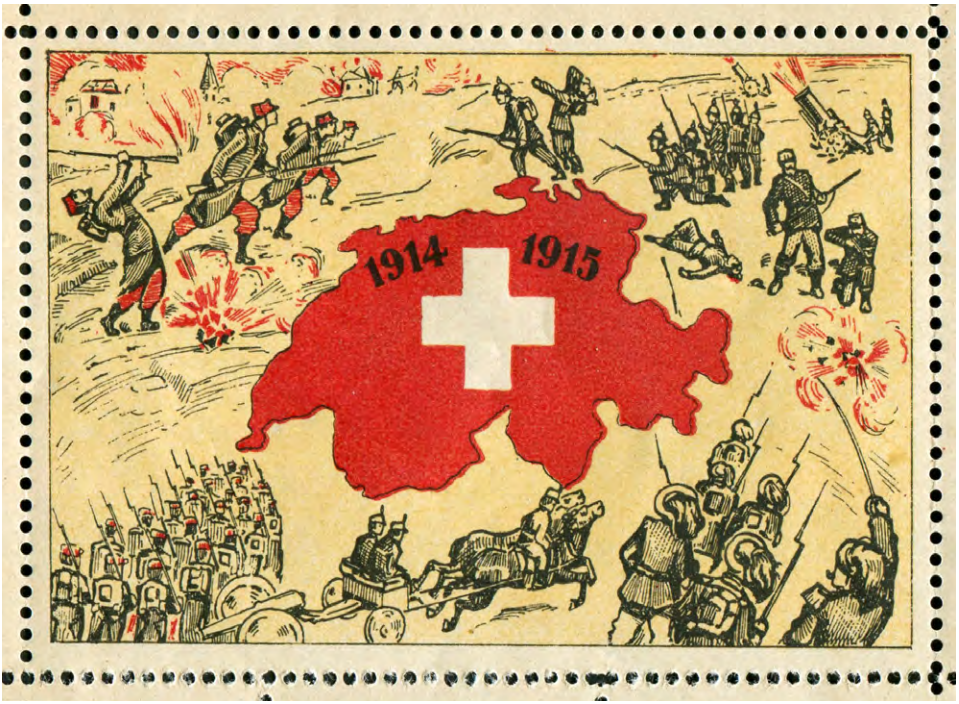

Invitation à participer à la 44e assemblée des membres 4
Rapport annuel 2021 du président de la VSAM 6
Comptes annuels 2021 avec rapport de révision et Budget soumis 2022 13
Des épées, des sabres et des baïonnettes 17
Comparaison des ordonnances 18
Timbres des soldats de l'époque de la Première Guerre mondiale 22
Départs et retours – scènes militaires suisses sous le regard d'artistes contemporains 26
Une brève histoire du calcul des éléments de tir pour l'artillerie suisse 34

1|22

www.armeemuseum.ch

Assemblée des membres de la VSAM

7 mai 2022, dès 9 h, à Thoune, Alte Reithalle (Expo Thun)

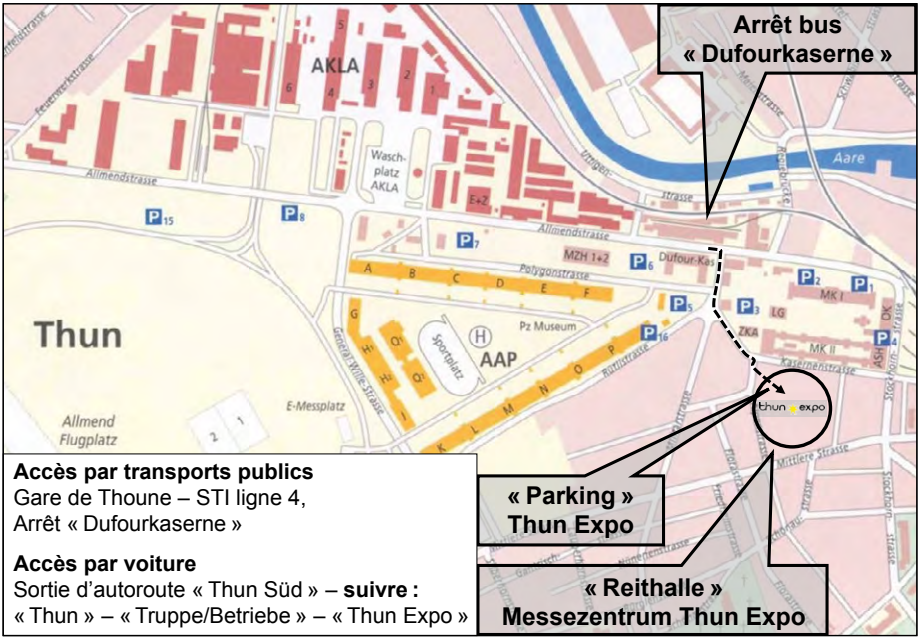

Accès par transports publics
Gare de Thoune – STI ligne 4,
Arrêt « Dufourkaserne »

Accès par voiture
Sortie d'autoroute « Thun Süd » – **suivre :**
« Thun » – « Truppe/Betriebe » – « Thun Expo »

Départ des bus à la gare de Thoune :
08 h 45, 09 h 00, 09 h 10, 09 h 20, 09 h 30, 09 h 40, 09 h 50, 10 h 00 (bus vers Lerchenfeld).
09 h 01, 09 h 31, 10 h 01 (bus vers Wattenwil).

IMPRESSUM

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée.
Le bulletin contient également les communications de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse.
Éditeur : Association du musée suisse de l'armée, 3600 Thoune
Rédaction : Hugo Wermelinger, hugo.wermelinger@armeemuseum.ch
Mise en page et impression : Ilg AG, Wimmis
Photo de couverture : Timbre de soldats sans indication de l'unité datant de l'époque de la Première Guerre mondiale. Extrait d'une feuille imprimée originale. Voir l'article dès la page 22.

Coronavirus

Les dernières informations sur la tenue de nos événements sont disponibles en permanence sur notre site Internet armeemuseum.ch. De manière générale, nous nous en tenons systématiquement aux obligations réglementaires en vigueur pour tous nos événements.

Nouveauté concernant les envois adressés par la Poste à la VSAM

Pour les **courriers,** l'adresse de notre association demeure inchangée :

Association du musée suisse de l'armée
3600 Thoune

En raison d'une nouvelle réglementation de la Poste, les **colis** expédiés à cette adresse sont renvoyés avec la mention : « Destinataire inconnu ». Nous vous prions dès lors d'envoyer jusqu'à nouvel ordre vos **colis** destinés à la VSAM à l'adresse suivante :

Association du musée suisse de l'armée
Henri Habegger
Brucheggweg 13
3612 Steffisburg

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette mesure qui nous est imposée.

Legs en faveur de la VSAM

Pour atteindre ses objectifs, l'Association du musée suisse de l'armée est tributaire des recettes des cotisations de ses membres et de dons. Au cours des dernières années, nous avons eu le privilège de recevoir des legs de la part de membres décédés. Ces apports sont grandement appréciés. En désignant l'Association du musée suisse de l'armée comme légataire dans votre testament, vous nous soutenez, tout comme vous soutenez l'idée commune d'un musée suisse de l'armée.

Invitation à participer à la 44e assemblée des membres de l'Association du musée suisse de l'armée

Cher membre, cher donateur,
Avec ce bulletin d'information 1/22, je vous invite pour le samedi 7 mai 2022 à notre 44e assemblée ordinaire des membres à Thoune, dans l'ancien manège (Thoune-Expo).
Après la décision du Conseil fédéral du 16 février 2022, nous supposons que sa tenue sera possible sans autres obligations réglementaires. Si une nouvelle dégradation de la situation devait malgré tout empêcher une manifestation en présentiel, le comité enverrait les documents pour une procédure écrite en temps utile et en informerait sur notre site Internet.

Le programme prévu est le suivant:

à partir de 9 h	Accueil, café et croissants
10 h 00	Début de l'assemblée des membres
Ensuite	Exposé du commandant de corps à disposition Dominique Andrey, président du Conseil consultatif du matériel historique de l'armée: « Bénévolat – un bénéfice mutuel »
12 h 00	Apéritif
12 h 45	Repas de midi
15 h 00	Fin de la manifestation

- Vous trouverez les détails sur le plan en page 2.
- Une traduction simultanée en français sera disponible.
- Les coûts du café de bienvenue avec croissants et du repas de midi avec dessert et café s'élèvent à 35 francs. L'apéritif est offert par une contribution volontaire de notre membre Johannes Heiss.
- Afin que nous puissions préparer correctement cette manifestation, nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint.
- Comme d'habitude, la VSAM tiendra, lors de cette manifestation, un magasin de vente de livres et d'insignes. Par ailleurs, notre librairie d'occasion sera à votre disposition avec une offre variée.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de notre invitation et que vous serez nombreux à vous inscrire à notre assemblée des membres de cette année.

Meilleures salutations,

Henri Habegger, président de la VSAM

Ordre du jour

1. **Accueil**
2. **Élection des scrutateurs**
3. **Procès-verbal de l'assemblée des membres 2021** (bulletin d'information de la VSAM 2/21)
4. **Rapport annuel VSAM 2021** (bulletin d'information 1/22)
   a) Compléments du président
   b) Discussion/adoption
5. **Information par la Fondation HAM**
6. **Finances**
   a) Comptes annuels 2021
   b) Rapport de révision 2021
   c) Adoption/décharge du comité
7. **Élections**
   a) Élection des membres du comité
   b) Élection de l'organe de révision
8. **Programme 2022**
   a) Activités 2022
   b) Budget 2022
   c) Discussion/adoption
9. **Propositions**
   Les propositions de membres doivent être introduites auprès du président de la VSAM pour le 23 avril 2022 au plus tard, à savoir 2 semaines avant l'assemblée.
10. **Divers**

Ancien manège (Thoune-Expo).

Rapport annuel 2021 du président de la VSAM

Chers membres, donateurs et destinataires de l'information de l'Association du musée suisse de l'armée,
L'année 2021 a une nouvelle fois été placée sous le signe des restrictions et des incertitudes en raison de la situation liée au coronavirus, ce qui s'est naturellement répercuté sur tous les événements planifiés.
Pour la deuxième fois déjà, l'assemblée des membres n'a pu être organisée que sous forme écrite, ce qui a compliqué les contacts importants avec nos membres, mais a aussi entraîné une plus grande participation des membres de l'association aux votes. Après avoir, pour la deuxième fois, lancé le cycle de conférences 2020 pour annuler à nouveau les rendez-vous prévus, nous avons dû renoncer totalement au cycle de conférences pour l'année 2021 en raison des restrictions imposées par les autorités. Seule la conférence organisée traditionnellement en milieu d'année au sein de la collection de véhicules à Berthoud a pu être organisée sous forme d'enregistrement vidéo. Elle a été mise à disposition des personnes intéressées via un lien sur notre site Internet ainsi que sur YouTube. Nous avons toutefois eu la chance de pouvoir organiser la bourse de timbres des soldats le 10 octobre 2021 dans le respect de toutes les restrictions. Le comité remercie tous les membres et invités pour la compréhension dont ils ont fait preuve par rapport au programme annuel limité.

Il est toutefois réjouissant que nous ayons pu organiser comme prévu toutes les activités qui ne reposaient pas sur une présence physique. Cela concerne notamment la parution du bulletin d'information et l'exploitation de notre Shop.

Règlement de la situation entre la VSAM et la Fondation HAM

Dans les bulletins d'information de l'année dernière, nous vous avons systématiquement informés de manière détaillée de l'état des discussions entre les partenaires. Vu de l'extérieur, il est difficile de comprendre la lenteur des démarches.

Après un changement d'interlocuteur, le flambeau ayant été transmis du chef de l'état-major de l'armée engagé personnellement, le divisionnaire Claude Meier, à ses collaborateurs de l'état-major puis, ultérieurement, au directeur du Service central du matériel historique de l'armée (ZSHAM), un changement est finalement intervenu à l'automne de l'année dernière au sein de la direction du ZSHAM. Le chef qui était en poste jusqu'à présent, Jürg Reusser, a pris sa retraite anticipée, mais continue d'exercer un mandat à temps partiel de conseiller pour son successeur, le colonel EMG Jean-Michel Charmillot. Cela devrait garantir une bonne continuité et un transfert de connaissances dans l'exercice de cette fonction importante. Les changements intervenus au niveau du personnel ont certainement influencé dans une certaine mesure les délais des règlements nécessaires entre le DDPS, la Fondation HAM et la VSAM.

En date du 29 octobre 2021, nous avons introduit auprès du nouveau directeur du ZSHAM les points qui, de notre point de vue, doivent encore être clarifiés par l'état-major de l'armée dans le cadre d'un entretien personnel avec confirmation écrite. Les clarifications internes à l'état-major de l'armée concernant ces points

sont depuis en cours de traitement. Il nous a cependant été assuré que les règlements qui existent depuis 2009 entre la Fondation HAM et la VSAM peuvent se poursuivre dans la convention de prestations.

J'ai ensuite cherché à m'entretenir directement avec le président de la Fondation HAM afin que les points à régler directement entre les deux organisations puissent continuer d'être traités. Un premier entretien a pu se tenir à ce sujet le 13 janvier 2022, ce qui nous a permis de nous accorder sur les prochaines étapes bilatérales. Espérons que cela pourra déboucher rapidement sur de premières étapes positives, de sorte que lorsque les décisions mentionnées auront été prises par l'état-major de l'armée, une nouvelle convention de prestations ciblée pourra être conclue entre la Fondation HAM et la VSAM.

Comme jusqu'à présent, j'informerai des résultats de la suite des négociations à l'occasion de l'assemblée des membres et de la parution du prochain bulletin d'information. Dans les prochains mois, j'espère pouvoir contribuer à ce que la collaboration, qui est importante pour toutes les parties impliquées, puisse reposer sur une nouvelle base fructueuse dans le domaine du « Matériel historique de l'armée ».

Activités du comité VSAM

Le comité était composé comme suit :

Henri Habegger	Président
Adrian Muther	Vice-président et représentant VSAM au Conseil de fondation HAM depuis mai 2019 Collaboration à l'élaboration de l'inventaire du Shop
Sascha Burkhalter	Finances
Jürg Burlet	Expertise matériel historique et représentation dans la Fondation HAM
Alexander Hadorn	Expositions et projets d'aménagement
Christina Moser	Soutien aux événements et au Shop
Hugo Wermelinger	Bulletin d'information, secrétariat et communication
Marc-Philipp Muller	Relations avec les membres de langue française
Jürg Tschabold	Domaine de collection des cartes postales militaires
Franz Fusco	Collaboration à l'élaboration de l'inventaire des insignes du Shop
Peter Blaser	Direction des activités des timbres des soldats

A également pris part aux séances du comité :

Hans-Ulrich Haldimann	Représentant du président du Conseil de fondation HAM

En outre, en qualité de conseiller en dehors du comité :

Marco Talleri	Relations avec les membres de langue italienne

Au cours du dernier exercice, le comité s'est réuni à deux reprises en ligne à l'écran, ce qui s'est très bien déroulé, et une fois en présentiel. Il a essentiellement traité les sujets suivants :

- Manifestations de la VSAM
- Membres de la VSAM
- Prestations en faveur de la Fondation HAM (collaborateurs volontaires, visites et manifestations)
- Projets : timbres des soldats, livres, Base de connaissances sur Internet
- Réorganisation de la collaboration entre la VSAM et la Fondation HAM
- Bulletins d'information
- Publications
- Vente d'insignes, de livres et de règlements
- Finances

J'adresse mes remerciements à tous les membres du comité ainsi qu'aux bénévoles actifs à l'ex-

térieur de ce dernier, tout comme à Florence Balmer, collaboratrice au Shop, pour leur grande disponibilité.

Soutien de la Fondation HAM par la VSAM

Depuis début mars 2020, la direction de la Fondation HAM incombe au divisionnaire à d Urs Gerber. Stefan Schaerer assume la gestion de la fondation. En notre qualité de membre fondateur et d'association de soutien et de promotion, nous sommes étroitement liés à la Fondation HAM. La VSAM est représentée par son vice-président Adrian Muther dans le Conseil de fondation HAM.
La Fondation HAM est représentée par son vice-président Hans-Ulrich Haldimann à toutes les séances du comité de la VSAM.
Comme auparavant, des membres de la VSAM ont appuyé les activités de la Fondation HAM dans de nombreux domaines. Suite à la requête de la Fondation HAM, nous avons répété, dans certains bulletins, ses appels pour trouver des collaborateurs volontaires. Les entretiens avec les candidats inscrits pour une mission bénévole ont été réalisés directement par les responsables de la Fondation HAM.

Projets

Timbres des soldats

L'équipe placée sous la direction de l'expert et membre du comité Peter Blaser a poursuivi ses travaux d'inventaire de tous les timbres des soldats connus au cours de nombreux dimanches de travail, mais devra encore y travailler intensément pendant longtemps.
Une bourse de timbres des soldats a été organisée pour la quatrième fois le 10 octobre 2021 par l'Association du musée suisse de l'armée. Elle s'est tenue au restaurant Rössli à Thoune (Dürrenast) dans des conditions optimales en termes d'espace, mais bien sûr dans le strict respect des restrictions imposées par les autorités à ce moment-là. Un compte rendu de l'événement est paru dans le bulletin d'information 3/21.

Il est prévu de réitérer cet événement réussi le 9 octobre 2022, toujours dans la grande salle du restaurant Rössli à Thoune (Dürrenast). Des informations plus précises seront fournies en temps utile dans le bulletin d'information 2/22 et sur notre site Internet.

Cartes postales militaires

L'équipe de travail en charge des cartes postales militaires placée sous la direction du membre du comité Jürg Tschabold a poursuivi le tri et l'inventaire de l'important stock de la collection, mais a de nouveau dû espacer davantage ses nombreuses sessions de travail en raison du coronavirus.

Publications

Articles spécialisés sur l'histoire militaire dans les bulletins d'information de la VSAM
Les membres sont probablement nombreux à ne pas avoir conscience du nombre très important d'articles spécialisés sur l'histoire militaire qui ont été publiés dans les bulletins d'information de l'Association du musée suisse de l'armée depuis la première parution en 1999. Cela vaut la peine de se pencher sur les près de 100 articles spécialisés répertoriés sur notre site Internet dans la rubrique « Documentations » et de se plonger dans la lecture de l'un ou l'autre de ces articles accessibles en ligne.

Liste de livres
Une nouvelle liste de livres imprimés a été publiée en 2021 et jointe au bulletin d'information 3/21.

Nouvelles publications
De nouvelles publications sont en préparation pour 2022 et les années suivantes. L'ouvrage suivant se trouve dans un état d'édition avancé : *Der Jeep erobert die Schweizer Armee (La Jeep à la conquête de l'armée suisse),*
auteur Nik Oswald et coauteur Christoph Zimmerli
La parution de cet ouvrage est planifiée pour le 3e trimestre 2022, et une présentation est prévue au sein de la collection de véhicules à Berthoud.

Compte tenu du cercle important de personnes intéressées par ce véhicule et d'utilisateurs actifs, nous avons prévu une parution simultanément en allemand et en français, ce qui représente un défi financier majeur pour nous, sans compter les dépenses importantes pour s'acquitter des droits à l'image auprès des agences. Nous avons sollicité le soutien d'un cercle plus important de sponsors potentiels et reçu les premières promesses, mais nous nous adressons à présent aussi à nos membres pour leur demander de soutenir cet ouvrage important. Je me tiens à disposition pour tous renseignements complémentaires à ce sujet.

La publication en cours d'élaboration intitulée *Die Geschichte des Schutzdetachements Bundesrat (L'histoire du détachement de protection du Conseil fédéral)* par un collectif d'auteurs paraîtra vraisemblablement au cours du deuxième semestre de l'année.
Le décès inopiné de notre expérimenté auteur Jürg Trick pose la question de la poursuite des travaux qu'il a entamés. À mon grand soulagement, j'ai pu récupérer le dernier état des travaux des deux publications « Geschichte der Genietruppen » (Histoire des troupes du génie) et « Die pferdegezogenen Fahrzeuge der Schweizer Armee » (Les véhicules de l'armée suisse tirés par des chevaux) provenant de la succession de Jürg Trick et je suis à présent à la recherche d'auteurs compétents pour poursuivre ces travaux.
Notre membre et ancien président de la VSAM, le commandant de corps à d Arthur Liener, qui fut aussi autrefois chef d'arme des troupes du génie et des fortifications, s'est déjà déclaré prêt à collaborer activement et à apporter son soutien à l'ouvrage *Geschichte der Genietruppen (Histoire des troupes du génie).*

Pour l'autre ouvrage intitulé *Die pferdegezogenen Fahrzeuge der Schweizer Armee (Les véhicules de l'armée suisse tirés par des chevaux)* entamé par Jürg Trick, il existe déjà une documentation importante. Si de premiers contacts avec des auteurs potentiels ont été noués, la route est encore longue pour asseoir la suite des travaux sur des bases solides.

Base de connaissances

Comme annoncé à plusieurs reprises, la mise en place d'une Base de connaissances était associée à la publication du nouveau site Internet. Celle-ci vise à mettre à disposition et à transmettre des connaissances relatives aux thèmes liés à l'histoire militaire et au matériel dans différents domaines spécialisés avec des informations complètes et techniquement bien étayées. L'objectif est en outre de présenter au comité et aux membres les connaissances existantes sous un format clair. Ces informations sont reprises dans la rubrique « Wissensdatenbank » (Base de connaissances) de notre site Internet.
Au cours de l'année 2021, quelques nouveaux chapitres importants ont pu être ajoutés à la Base de connaissances, notamment :

– La publication bien illustrée et étayée par des recherches fouillées intitulée *La garde municipale de Berne jusqu'en 1798,* rédigée par notre membre Jürg A. Meier
– Diverses actualisations de chapitres déjà existants

L'historien militaire de renom et ancien membre du comité, le brigadier à d Jürg Keller, est déjà très avancé dans d'importants travaux sur l'organisation des troupes de notre armée de 1848 jusqu'en 1994. Après quelques compléments, plus rien ne devrait s'opposer à une publication dans la Base de connaissances au cours de l'année 2022.

Afin d'axer l'énorme travail entamé sur les besoins des membres et des personnes intéressées par le domaine militaire de façon générale, nous avons besoin de remarques fondamentales sur le projet et sa structure ainsi que de retours sur l'avancée des travaux correspondants. Nous sommes reconnaissants que de précieuses contributions sur l'élargissement futur de la Base de connaissances émanant du cercle des membres aient déjà été présentées, leur mise en ligne étant systématiquement annoncée dans la rubrique « Nouveautés dans la Base de connaissances » dans les bulletins d'information.

Relations publiques

L'intention, pour l'Association du musée suisse de l'armée, de réaliser le travail de relations publiques en collaboration avec la Fondation HAM remonte à la création de la Fondation HAM. Jusqu'à présent, la VSAM a déployé la majeure partie de ses moyens provenant des cotisations des membres et des ventes du Shop pour cette activité.

Bulletin d'information de la VSAM
Le bulletin d'information est également paru à trois reprises l'an dernier. Outre des informations sur la vie associative, il contient toujours de précieuses contributions sur le matériel historique et sur l'histoire militaire.

Le rédacteur du bulletin d'information, Hugo Wermelinger, a planifié et dirigé les préparatifs de la publication de manière très consciencieuse et a coordonné les activités des différentes parties impliquées. Le bulletin d'information est également disponible pour les contributions de la Fondation HAM. Dans la mesure du possible, le bulletin fournit aussi un bref rapport ou un aperçu des multiples activités du Musée de l'arsenal de Schaffhouse. Dans la mesure du possible, une rubrique permanente sur le thème des timbres des soldats suit dans les bulletins d'information.

Le **bulletin d'information 1/21** contenait l'invitation à l'assemblée des membres 2021, le rapport annuel 2020 du président ainsi que les comptes annuels 2020. Le président du Conseil de fondation, le divisionnaire à d Urs Gerber, a adressé un message aux membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Dans un article de 19 pages intitulé « De la souris grise à l'officier sanitaire bleu clair », l'expérimenté auteur Jürg Burlet a présenté l'évolution de l'apparence extérieure des médecins militaires au XIXe siècle.

Le **bulletin d'information 1/21** était accompagné de l'envoi des documents relatifs à l'assemblée des membres 2021 par écrit.
Outre un rapport de situation du président sur le premier semestre 2021, le bulletin d'information 2/21 contenait les résultats de l'assemblée des membres organisée par écrit de l'année 2021. Un article rédigé par mes soins présentait l'histoire longue de 18 ans mais à l'issue heureuse de la remise de la célèbre

« collection d'armes de Robert Schiess » à la Confédération – un article agrémenté de photos de quelques pièces de choix. Un merci particulier a été adressé aux successeurs du collectionneur décédé, Robert Schiess, ainsi qu'au Service central du matériel historique de l'armée HAM impliqué dans la reprise et à la Fondation HAM. Dans son article intitulé « Les timbres de soldats : plaidoyer pour un domaine de collection sous-estimé », Peter Blaser a porté son regard sur les origines des timbres des soldats et l'élaboration de la collection de timbres des soldats nationale gérée par la VSAM ainsi que les travaux de création d'un catalogue en cours. Enfin, Markus Hofmann a encore présenté la partie sur les camions-grues dans l'enregistrement vidéo mentionné ci-après de la conférence sur les « camions-grues et dépanneuses au sein de l'armée suisse ». S'en est suivi un chapitre largement inconnu sur la « Légion étrangère pontificale » rédigé par le spécialiste du domaine, Vincenz Oertle.

Le **bulletin d'information 3/21** contenait un rapport d'état du président ainsi qu'un éloge funèbre à la mémoire de l'auteur Jürg Trick, décédé inopinément. Le thème des timbres des soldats a été abordé au travers d'un reportage sur l'artiste Werner Müller, concepteur de timbres de soldats, ainsi que sur la 4e bourse de timbres des soldats de la VSAM qui s'est déroulée le 10 octobre 2021. Markus Hofmann a présenté la deuxième partie consacrée aux remorqueurs de la conférence sur les « camions-grues et remorqueurs de l'armée suisse ». Le spécialiste Jürg Burlet s'est occupé du thème moins connu des « Trompettes et tambours, signaleurs ». Un reportage d'Andreas Laubacher sur l'inauguration de l'« Espace muséal des troupes jurassiennes » remarquablement aménagé à Saint-Imier le 30 septembre 2021 est venu compléter ce bulletin.

Tous les bulletins d'information de la VSAM depuis le début de leur publication il y a plus de 20 ans peuvent être téléchargés sur notre site Internet. Il est aussi possible de se procurer les bulletins précédents dans la limite des stocks disponibles, moyennant remboursement des frais de port.

Conférences de la VSAM

Comme mentionné au début, en raison des répercussions de la pandémie de coronavirus et des restrictions qui en ont découlé, le cycle de conférences 2021 n'a pas pu comporter de manifestations en présentiel.

Grâce à l'engagement de Hugo Wermelinger et de son fils Thomas, nous avons pu enregistrer en vidéo la conférence prévue sur les « camions-grues et remorqueurs de l'armée suisse » avec les deux conférenciers Markus Hofmann et Max Martin pour ensuite la publier sous forme d'article en deux séries dans les bulletins d'information 2/21 et 3/21. Cette conférence a pu être mise à la disposition de toutes les personnes intéressées sur notre site Internet ainsi que sur YouTube.

L'annonce du cycle de conférences 2022 qui débute le 23 mars a été jointe en annexe au bulletin d'information 3/21. Avant les manifestations, nous vous prions toutefois instamment de vous assurer, sur notre site Internet actualisé en permanence www.armeemuseum.ch, si l'événement concerné peut avoir lieu comme prévu.

Vous pouvez aussi vous informer auprès du président, Henri Habegger, soit par téléphone au numéro 079 415 11 67, soit par e-mail à l'adresse henri.habegger@armeemuseum.ch.

Les comptes rendus détaillés sur les conférences des années passées peuvent être consultés ou téléchargés à l'adresse www.armeemuseum.ch (News). De même, un lien renvoie vers les deux enregistrements vidéo des années 2020 et 2021 réalisés jusqu'à présent et vers les événements à venir.

Shop de la VSAM

Le Shop de l'Association du musée suisse de l'armée est actif dans les domaines suivants :

	Domaine	Type de vente
1	Insignes de l'armée qui ne sont plus utilisés	Shop en ligne
2	Règlements excédentaires triés	Shop en ligne
3	Publications éditées par nos soins et par des tiers	Shop en ligne
4	Livres anciens	Uniquement à l'occasion d'événements
5	Timbres des soldats et cartes postales militaires	Uniquement à l'occasion d'événements. Toutefois, des rendez-vous séparés peuvent être convenus.

Les membres de l'Association du musée suisse de l'armée bénéficient d'un rabais de 10 % sur les articles des domaines 1 et 2.

Ces activités de vente contribuent essentiellement à permettre les publications de la VSAM dans des domaines importants et à réaliser les objectifs de l'association.

L'activité de vente de notre Shop sous la direction de Florence Balmer s'est déroulée sans heurts et à la plus grande satisfaction des clients. En raison de la situation, il n'a une nouvelle fois pas été possible d'organiser des événements de vente externes.

Remerciements

Il me reste à adresser mes sincères remerciements à tous les fonctionnaires de l'Association du musée suisse de l'armée ainsi qu'aux nombreux bénévoles émanant du cercle des membres et donateurs pour l'important travail effectué. Je continuerai à déployer toutes mes forces pour atteindre les objectifs fixés et pour asseoir la collaboration avec la Fondation HAM sur une base fructueuse.

Je remercie le Conseil de fondation HAM et les collaborateurs de la Fondation HAM pour le remarquable travail effectué en lien avec le matériel historique de l'armée. J'adresse aussi tout particulièrement mes remerciements aux personnes responsables au sein de l'état-major de l'armée, au Conseil consultatif du matériel historique de l'armée et à son président, le commandant de corps à d Dominique Andrey, ainsi qu'à tous les services fédéraux impliqués.

Henri Habegger
Président de l'Association
du musée suisse de l'armée

Comptes annuels 2021 et rapport de révision

Bilan

	31.12.2021	31.12.2020	Évolution
Actifs			
Liquidités	241’273.21	214’306.70	26’966.51
Stock de marchandises	49’500.00	53’500.00	–4’000.00
Actifs circulants	**290’773.21**	**267’806.70**	**22’966.51**
Fonds	1.00	1.00	0.00
Actifs immobilisés	**1.00**	**1.00**	**0.00**
Total des actifs	**290’774.21**	**267’807.70**	**22’966.51**
Passifs			
Engagements envers des tiers	5’351.00	0.00	5’351.00
Legs (sans affectation définie)	33’000.00	30’000.00	3’000.00
Capital étranger	**38’351.00**	**30’000.00**	**8’351.00**
Patrimoine de l’association	237’807.70	237’631.13	176.57
Excédent de recettes	14’615.51	176.57	14’438.94
Capital propre	**252’423.21**	**237’807.70**	**14’615.51**
Total des passifs	**290’774.21**	**267’807.70**	**22’966.51**

Le total du bilan au 31 décembre 2021 s’élève à 290’774.21 francs et a par conséquent augmenté de 22’966.51 francs par rapport à l’exercice précédent. Les liquidités de 241’273.21 francs comprennent les avoirs de deux comptes auprès de PostFinance ainsi que de faibles avoirs en caisse du Shop. Le stock de marchandises s’élève à 49’500 francs. Les stocks de marchandises existants sont comptabilisés dans le bilan à prix coûtant. Pour des raisons prudentielles, le comité peut effectuer des ajustements de valeurs à ces postes. Le stock a légèrement diminué par rapport à l’exercice précédent. Cela est essentiellement dû au fait qu’aucune nouvelle publication n’est parue au cours de l’exercice clôturé.

Deux factures encore ouvertes à la date d’établissement du bilan sont comptabilisées en tant qu’engagement envers des tiers dans le capital étranger. Les legs existants issus de l’exercice précédent n’ont pas été prélevés. En juillet 2021, l’association a reçu d’un membre un généreux don de 3000 francs qui a été comptabilisé en tant que legs supplémentaire pour des projets spéciaux futurs. Les legs ne sont du reste pas assortis d’affectations restrictives par les donatrices et donateurs. Par rapport à l’exercice précédent, le capital propre de l’association de 252’423.21 francs a augmenté du bénéfice réjouissant des comptes annuels de 2021 de 14’615.51 francs.

Compte de résultat

	Compte 2021	Budget 2021	Compte 2020
Recettes			
Cotisations des membres et dons	72’470.50	63’000.00	64’565.71
Cotisations de membres à vie	2’000.00	500.00	0.00
Prix SSPBC	0.00	0.00	2’000.00
Dissolution de legs	0.00	5’000.00	1’881.30
Shop de la VSAM (résultat net)	6’341.00	9’500.00	9’633.05
Total des recettes	**80’811.50**	**78’000.00**	**78’080.06**
Dépenses			
Administration, frais de port, divers	13’480.95	12’500.00	17’089.97
Bulletin d’information, Internet et annonces	42’244.82	52’000.00	53’191.70
Contacts avec l’armée et des musées	487.70	500.00	530.00
Entretien du fonds, exposés et manifestations	9’982.52	7’500.00	7’091.82
Cotisation à la Fondation HAM	0.00	5’000.00	0.00
Total des dépenses	**66’195.99**	**77’500.00**	**77’903.49**
Excédent de recettes	**14’615.51**	**500.00**	**176.57**

Au 31 décembre 2021, l’Association du musée suisse de l’armée comptait 1658 membres, soit une légère hausse de 15 membres (0,9 %) par rapport au nombre de membres de l’exercice précédent qui était de 1643 membres. Les cotisations des membres et les dons d’un montant total de 74’470.50 francs se situent bien au-dessus du budget et des valeurs de l’exercice précédent. La raison principale de cet écart positif réside dans les cotisations des exercices précédents versées a posteriori par les membres à la suite de rappels. Comme les factures de cotisations encore ouvertes à la date de clôture du bilan ne sont pas comptabilisées en tant que créances, cela se traduit par des recettes supplémentaires pour l’année de réception effective des paiements en cas de versements ultérieurs. Le produit des ventes du Shop s’est élevé à 53’840.96 francs. Les frais d’achat et de production des marchandises et des livres, les charges salariales et autres charges d’exploitation ont été déduits de ce montant. Le résultat net s’élève ainsi à 6341 francs. Tant le chiffre d’affaires que le résultat net ont diminué par rapport à l’exercice précédent. Cet écart est dû au fait qu’aucune nouvelle publication de livre n’est parue en 2021. Les frais administratifs ne sont que légèrement supérieurs par rapport au budget. À l’inverse, les frais du bulletin d’information sont moindres qu’attendu (42’244.82 francs). Ces frais dépendent fortement du volume de chaque édition, ce qui a un impact sur les frais de mise en page et d’impression, ainsi que sur les dépenses de traduction. En raison des nombreux engagements bénévoles, les remboursements des coûts de voyage et d’hébergement sont un peu plus importants, ce qui se reflète dans les coûts d’entretien plus élevés de 9982.52 francs. La cotisation à la Fondation HAM de 5000 francs prévue au budget n’a pas non plus été prélevée par la fondation dans l’exercice comptable 2021. Au total, les recettes de 80’811.50 francs et les dépenses de 66’195.99 francs ont généré un bénéfice réjouissant de 14’615.51 francs.

Rapport de révision

Rapport des réviseurs statutaires sur les comptes annuels 2021
À l'assemblée des membres de l'Association du musée suisse de l'armée, Thoune

En tant que réviseurs statutaires conformément à l'art. 17 des statuts de l'association du 23 avril 2005, nous avons contrôlé les comptes annuels de l'Association du musée suisse de l'armée composés du bilan et du compte de résultat pour l'exercice 2021 clôturé le 31 décembre 2021.

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales (art. 69b, al. 4, CC). Il est en outre responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Il nous incombe, sur la base de nos contrôles, d'émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons planifié et réalisé nos contrôles de manière à avoir l'assurance suffisante que les présents comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Selon notre évaluation, les comptes annuels sont conformes à la législation suisse (art. 69b, al. 4, CC en rapport avec l'art. 957ss CO) et aux statuts pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels 2021 avec un total du bilan de 290'774.21 francs et un excédent de recettes de 14'615.51 francs.

Berne, le 16 février 2022

Les réviseurs:

Rudolf Bolliger

Daniel Schweizer

Budget soumis 2022

	Budget 2022	Compte 2021	Compte 2020
Recettes			
Cotisations des membres et dons	64’500.00	72’470.50	64’565.71
Cotisations de membres à vie	500.00	2’000.00	0.00
Prix SSPBC	0.00	0.00	2’000.00
Dissolution de legs	5’000.00	0.00	1’881.30
Shop de la VSAM (résultat net)	6’000.00	6’341.00	9’633.05
Total des recettes	**76’000.00**	**80’811.50**	**78’080.06**
Dépenses			
Administration, frais de port, divers	14’000.00	13’480.95	17’089.97
Bulletin d’information, Internet et annonces	46’500.00	42’244.82	53’191.70
Contacts avec l’armée et des musées	500.00	487.70	530.00
Entretien du fonds, exposés et manifestations	9’500.00	9’982.52	7’091.82
Cotisation à la Fondation HAM	5’000.00	0.00	0.00
Total des dépenses	**75’500.00**	**66’195.99**	**77’903.49**
Excédent de recettes	**500.00**	**14’615.51**	**176.57**

Le budget 2022 a été réalisé sur la base des valeurs empiriques. En raison de la situation liée au coronavirus, de grandes incertitudes subsistent en ce qui concerne les manifestations en présentiel. Ces incertitudes se répercutent sur les recettes de dons ainsi que sur les résultats du Shop. Afin de tenir compte de l’évolution générale des membres, les recettes provenant des cotisations des membres et des dons ont été budgétisées à 64’500 francs. Pour la catégorie des membres à vie, on table sur un nouveau membre. Le montant des cotisations des membres dans les différentes catégories ne devrait pas changer par rapport à l’exercice précédent. Nous tablons sur un résultat net de 6000 francs pour le Shop. En matière de dépenses, les frais administratifs ont été légèrement augmentés pour atteindre 14’000 francs, et les frais du bulletin d’information et des autres dépenses de communication ont été estimés à 46’500 francs. Ce montant dépend fortement du volume des contenus rédactionnels (notamment en ce qui concerne les frais de traduction). Les coûts restants évalués sont restés inchangés. En 2022, le comité souhaiterait à nouveau pouvoir réaliser une cotisation volontaire de 5000 francs sur demande de la Fondation HAM. Cet investissement a été budgétisé en fonction. Ce montant devrait être prélevé sur les legs, entraînant une dissolution de même niveau. Si le montant devait ne pas être prélevé, aucune dissolution de legs n’aura lieu. Avec des recettes de 76’000 francs et des dépenses de 75’500 francs, le budget 2022 se clôture sur un bénéfice de 500 francs.

Armes blanches bernoises 1500-1850

Des épées, des sabres et des baïonnettes

L'ouvrage a enfin paru ! Désormais, toutes les armes blanches bernoises sont répertoriées, décrites avec minutie et reproduites en couleur. Les tenants et les aboutissants des formes, de la fabrication et de l'engagement de ces armes sont expliqués en détail et constituent un élément de notre histoire culturelle et militaire. Épées, dagues, sabres, baïonnettes, couteaux à fascine ou couteaux de chasse, tous ont appartenu à l'image du soldat et de son armement. Les auteurs ont fait parler les anciens inventaires des arsenaux et ont mis au jour des pièces rares autrefois enfouies dans des dépôts éloignés.

Jürg A. Meier, le plus connu parmi les connaisseurs d'armes anciennes dans le pays, s'est joint au docteur Marc Höchner, chercheur associé au Musée d'histoire de Berne, et tous deux ont créé un nouvel ouvrage de référence dans les publications de ce dernier.

L'importance et l'influence du contingent de troupe de loin le plus important de la Confédération sont ainsi éclairées. Les amateurs et les experts en matière d'armes suisses, les amateurs de la *Bernensia* en particulier ainsi que les collectionneurs se réjouissent en découvrant cet ouvrage richement pourvu. Outre la présentation remarquable sur le plan de la qualité de 52 armes blanches, le contexte historique du développement et de l'emploi de ces armes est décrit et doté de notes détaillées et de références littéraires.

C'est ainsi qu'un long passé a été bouclé de manière glorieuse.

Les ouvrages de Rudolf Wegeli de 1929 et celui de Jürg A. Meier *Armes blanches* de 1971, jusque-là déterminants, sont désormais mis à jour.

Pensez à votre bibliothèque et ne manquez pas de faire l'acquisition de ce précieux ouvrage, moyennant le bulletin de commande joint à ce flyer.

Henri Habegger / Marc Imobersteg

Un nouvel ouvrage servant à l'identification des uniformes suisses

Comparaison des ordonnances

Grâce à son engagement acharné, notre membre Cédric Gschwind, spécialiste en matière de costumes très versé dans l'utilisation des médias électroniques, a procédé à la compilation complète des reproductions des diverses ordonnances d'uniformes suisses. Le tome 1 présenté ci-dessous par l'auteur sous le titre *Die Entwicklung der Uniformen der Schweizerischen Armee von 1852 bis 1914* a paru l'année passée. Un second tome dont la parution est prévue en 2022 traitera des ordonnances de 1914 à environ 1948. L'ensemble de l'ouvrage à la remarquable conception graphique représente un précieux complément et une tout aussi précieuse illustration des ordonnances d'uniformes de l'armée suisse que nous publions dans notre Base de connaissances sur le site www.armeemuseum.ch. Nous ne pouvons que recommander chaleureusement l'achat de cette publication en allemand directement auprès de l'auteur.

Henri Habegger

Comparaison des ordonnances, tome 1
Fournisseur:
Kostüm Kaiser AG, https://shop.kostuemverleih-kaiser.ch
Prix 85 francs plus 9.90 francs de port

L'évolution des uniformes de l'armée suisse de 1852 à 1914

Grande est la variété des uniformes du début de l'armée fédérale jusqu'à la Première Guerre mondiale. C'est ce qui m'a animé à créer un aperçu aussi complet et aussi systématique que possible. Le projet prit son envol en 2015. Mais il fallut encore quelque temps jusqu'à ce que les dernières incertitudes soient plus ou moins écartées. Le ping-pong des questions et réponses avec Jürg Burlet remplirait, à lui seul, un gros volume. C'est à lui et à de nombreux autres auxiliaires que je dois le fait que cet ouvrage ait trouvé sa forme définitive.

Avant 1852, les cantons étaient compétents en matière de l'habillement, de l'équipement et de l'armement des troupes. Si le Règlement militaire de 1817 donnait des recommandations quant à leur aspect extérieur, celles-ci n'étaient pas mises en œuvre dans leur intégralité. Cela devait changer avec le Règlement militaire de 1852. Mais comme la plupart des cantons n'avaient pas attendu pour dépenser le denier

public, les uniformes cantonaux et leurs particularités furent longtemps maintenus. Les changements ultérieurs ne furent, eux non plus, pas mis en œuvre directement, et si ce fut le cas, ce ne fut que respectivement pour l'élite et pour les recrues récemment équipées.

L'évolution des uniformes repose, d'une part sur la mode et, d'autre part, sur le développement de nouvelles armes et de nouvelles tactiques. Si l'on suivait la mode civile, on s'orientait également par rapport à la mode des uniformes dans les pays voisins. Alors qu'au cours des premières décennies du XXe siècle la majorité des modèles venaient d'Allemagne, le XIXe siècle s'était volontiers et davantage inspiré des uniformes en provenance de France. Ce faisant, on cherchait toujours à habiller l'armée, ou au moins les différentes armes, de manière uniforme.

Ordonnances 1852
Officiers

Fusiliers
(capitaine)

Dragons
(sous-lieutenant)

Guides
(capitaine)

Chasseurs
(premier-lieutenant)

Carabiniers
(capitaine – ceinture
de sabre, acquisition privée)

Artillerie
(capitaine)

EM d'artillerie
(lieutenant-colonel)

Petit exemple d'un fusilier : après 1852, chaque nouveau fusilier touchait un habit vert foncé. Celui-ci pouvait encore présenter une fermeture droite ou croisée, avec des épaulettes ou des bordures de col. L'habillement comprenait aussi un pantalon vert et un shako. En 1861, on introduisit un habit long avec deux rangées de boutons. Plus un chapeau-melon (ou chapeau arrondi) ainsi qu'un ample pantalon de couleur gris fonte. L'année 1869 vit l'introduction d'un képi (avec bord continu). L'habit resta le même, mais fut progressivement raccourci. Le pantalon resta inchangé. Rien ne changea pour l'uniforme du fusilier jusqu'en 1875, à l'exception du pantalon plus foncé et plus étroit. Mais seulement une année plus tard, on introduisit les numéros sur les épaulettes et l'on diminua le nombre de boutons qui passa de 7 à 5 par rangée, tout en raccourcissant l'habit.

Ordonnances 1861
Officiers

(sélection)

Infanterie
(major)

Dragons
(sous-lieutenant)

Guides
(capitaine)

Chasseur
(avec signal de chasse,
premier-lieutenant)

Carabiniers
(capitaine)

Artillerie
(capitaine)

EM d'artillerie
(major)

Comme ces changements se succédèrent rapidement et n'amenèrent pas l'uniformité escomptée, on édicta un règlement complètement nouveau en 1898. Les fusiliers gardèrent la couleur vert foncé de leur habit tout comme le képi déjà introduit en 1888. Le pantalon devint encore un peu plus foncé. Cet uniforme se maintint jusqu'à l'introduction de l'uniforme gris-vert. Il nous reste donc de cette époque qui dura quelque 60 ans au moins 4 couvre-chefs, 5 habits et 4 paires de pantalons, et encore quelques divers objets de bufflèterie.

Les informations sur lesquelles reposent les dessins proviennent primairement des différents règlements sur l'habillement. Mais, à elles seules, elles n'auraient pas suffi pour dater et documenter tous les détails reproduits, par exemple la numérotation ou encore les modifications entre les règlements sur l'habillement. Une grande partie du travail consistait donc à procéder à la recherche d'autres documents comme des arrêtés du Conseil fédéral, des dispositions d'exécution ou des dispositions spéciales et d'autres ordonnances. Nous nous sommes également basés sur des pièces d'uniformes conservées. Mais comme leur datation est souvent ardue et qu'il n'apparaît pas clairement s'il s'agit d'une pièce d'ordonnance ou d'une confection privée, nous avons privilégié les sources écrites contemporaines.

Cet ouvrage et ses illustrations servent à éclairer les différences et les évolutions, si bien que j'ai renoncé en grande partie à rédiger des textes descriptifs. Les termes servant à formuler les légendes sont toutefois tirés des sources d'origine. Ils se distinguent souvent des termes utilisés à notre époque, même si ce n'est qu'en matière d'orthographe.

L'ouvrage peut aider le collectionneur dans l'identification d'objets, il peut expliquer le développement à l'amateur de mode ou, d'une manière générale, mettre en évidence l'origine des uniformes à l'attention des amateurs de la chose militaire.

Le second tome qui continue le sujet est déjà bien avancé ; il traite des ordonnances gris-vert de 1914 à environ 1948. Il devrait être achevé encore en 2022.

Cédric Gschwind
Kostüm Kaiser AG

Ordonnances 1898
Armes

Infanterie :
fusiliers

Cavalerie :
guides

Artillerie
de campagne

Infanterie : fusiliers
(casquette verte
dès env. 1911)

Cavalerie :
dragons

Artillerie
de montagne

Artillerie
de position

Timbres des soldats de l'époque de la Première Guerre mondiale

La naissance des timbres des soldats
Le service à la frontière suisse causa maints soucis et maintes privations pour une grande partie de la population. La perte de gain du soutien de famille ne pouvait être compensée par la solde. La vente de timbres de bienfaisance, née de la conscience de la détresse de nombreuses couches de la population, bénéficia à l'occasion de la fête de bienfaisance des 18 et 19 mars 1916 du cercle de lecture Hottingen (Zurich) d'un grand succès. Cette idée fut également accueillie favorablement au sein du Régiment d'infanterie 11. Le docteur Stiner, médecin de régiment, organisa pour la première fois la vente de timbres de régiment (1re édition en mai 1916) en faveur de soldats en difficulté. Ayant adopté cette idée, de nombreuses autres unités de troupe purent mettre à profit une institution bienvenue servant à l'appui de soldats indigents et de leur famille. C'est ainsi que, par effet secondaire, un domaine d'activité unique s'ouvrit aux collectionneurs en Suisse ; il resta d'actualité jusqu'à nos jours et trouva de nombreux adeptes à l'étranger aussi (notamment aux États-Unis et en Angleterre).

Le père des timbres des soldats
Fred Bieri fut l'initiateur du premier timbre de soldats en 1915.
Né le 24 février 1889 à Londres, il s'activa dès son plus jeune âge comme collectionneur de timbres enthousiaste. Tout jeune encore, il apprit à connaître des timbres militaires en provenance d'Angleterre, de France, d'Italie et d'Espagne. En 1906, il vint en Suisse et travailla jusqu'en 1911 comme dessinateur (graphiste) auprès de l'entreprise Trüb & Cie à Aarau. En 1912 et 1913, il étudia à l'École des arts et métiers de Munich. De 1913 à 1918, il exerça la profession de représentant en graphisme. En 1918, il s'établit à Berne comme fonctionnaire et choisit plus tard la profession de graphiste indépendant. À partir de 1949, il fut actif, pour le compte du CICR, pendant 18 mois à Hongkong, puis 18 mois sur le Théâtre de guerre de Corée (avec siège au Japon), en 1953/1954 à nouveau en Corée et en 1959/1962 au Japon. Il décéda le 19 novembre 1971 à Berne.

Tous les timbres conçus par Bieri furent imprimés par l'entreprise Trüb & Cie à Aarau moyennant un procédé lithographique. Une édition d'essai en septembre 1916 fut suivie le même mois par une première édition. L'image impressionnante *Sergent avec drapeau, ours et montagnes enneigées* devint le sujet le plus souvent repris. L'édition principale de septembre 1916 comprenait des timbres pour 45 unités. Des compléments pour 10 autres unités suivirent en novembre 1916. Les timbres de 5 unités furent mis en vente en 1917 comme édition d'épuisement avec la surimpression « 1917 » (source : Reinhard Stulz).

La collection des timbres de soldats
Au milieu de l'année 2020, la VSAM a pu acquérir la succession Ledermann qui comprenait, entre autres, une importante collection de timbres de soldats datant de la Première Guerre mondiale. Jusqu'à la fin de l'année 2021, cette dernière fut entièrement saisie et traitée par notre équipe des Timbres de soldats en même temps que la collection Graber acquise antérieurement. C'est-à-dire que ces collections ont été intégrées à la banque de données déjà existante qui avait vu le jour grâce à

la coopération entre la VSAM, la Bibliothèque am Guisanplatz et le Musée de la communication. À cette occasion, nous avons pu constater avec joie que la collection déjà existante de la VSAM, complétée par les collections Ledermann et Graber, abrite de nombreux timbres de soldats qui n'étaient pas saisis dans le catalogue Wittwer. Cela a pour conséquence que, pour saisir ces timbres, nous devons générer de nouveaux numéros de position dans le catalogue existant de la Première Guerre mondiale.

Dans une étape suivante, des feuilles dites préimprimées seront conçues sur la base du catalogue par Rudolf Brunner de l'équipe Timbres de soldats du VSAM, afin de garantir une présentation analogue à celle du catalogue Wittwer sur la Première Guerre mondiale. Plus tard, ces feuilles préimprimées devront pouvoir être acquises par les collectionneurs auprès de la VSAM pour leur permettre de présenter leur collection personnelle.

Nous n'aimerions pas manquer de montrer quelques pièces qui se trouvent désormais dans la collection de la VSAM ; elles ne se trouvaient en effet ni dans les collections de la Bibliothèque am Guisanplatz ni dans celles du Musée de la communication mais uniquement en possession de collectionneurs privés.

Deux timbres dessinés par Fred Bieri (FÜS BAT. 38 et 3. DIVISION), créés par l'imprimeur et servant de modèle au timbre qui suivra, furent soumis pour approbation sous cette forme aux commandants de troupe respectifs. Une fois le bon à tirer accordé, un certain nombre de timbres étaient imprimés sur des feuilles originales ou blocs qui étaient ensuite mis en vente par la troupe. Ces épreuves uniques avec leurs marques de repérage sont rares et très demandées par les collectionneurs.

Épreuve unique avec marques de repérage sur un bloc à deux timbres.

En outre, la collection de la VSAM abrite désormais une feuille de collection d'une grande rareté. Selon les indications Wittwer, il n'existe que 6 exemplaires de ces feuilles de collection, parmi lesquelles il n'y en aurait que 4 préservées dans leur intégralité. Cette feuille comprend 4 timbres du Régiment de montagne 6, 4 timbres du Bataillon de montagne 12 ainsi qu'un timbre du Bataillon de montagne 88. Conçus par le Plt Adolphe M. Hug (KP III/12), leur feuille de collection fut imprimée par l'entreprise A. Trüb & Cie, Aarau, et mise en circulation en novembre 1918.

Feuille de collection de la 1re Division.

Ci-dessous encore quelques autres spécimens qui n'avaient pas été inventoriés dans le catalogue Wittwer ou encore des pièces rares abritées par la collection de la VSAM.

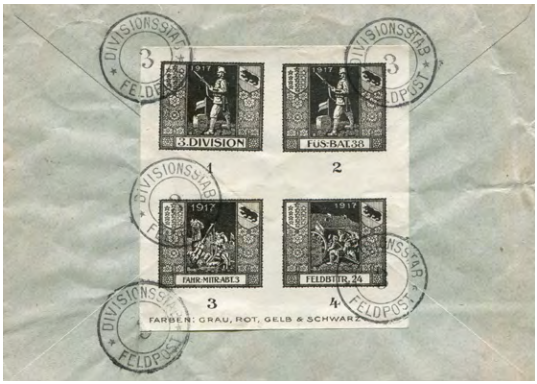

Épreuves à l'encre noire, numérotées pour servir d'étiquette de fermeture de lettre, estampillées de manière appropriée par la 3e Division.

Comme nous l'avons évoqué dans notre bulletin d'information 3/20, cette feuille nous a été offerte par M. Stefan Ulrich à l'occasion de la bourse des timbres de soldats à Thoune en octobre 2020. Elle n'était jusqu'alors pas saisie dans les catalogues.

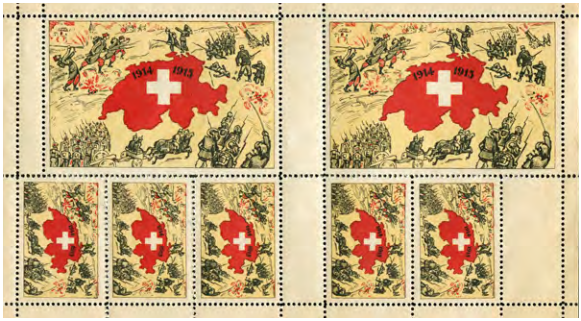

Vignette sans indication de l'unité, datant de l'occupation de la frontière 1914/1915, sur feuille imprimée d'origine. Détails voir photo de couverture.

Actuellement, la collection réunie des timbres de soldats de la Première Guerre mondiale en mains de la VSAM comprend la majeure partie (76%) des timbres inventoriés dans le catalogue Wittwer et de nombreux spécimens en attente d'être saisis.
Dans une étape suivante, il s'agit désormais de trouver et de compléter les pièces manquantes afin de conserver, à l'attention de la postérité, une collection complète de l'époque de la Première Guerre mondiale en mains de la Confédération.

Peter Blaser
Équipe Timbres de soldats VSAM

Départs et retours – scènes militaires suisses sous le regard d'artistes contemporains

Au XIXe siècle, les peintures homologues (deux tableaux sur le même sujet, se complétant) faisaient partie de la peinture de genre ; elles étaient très populaires, et nombre d'artistes locaux gagnaient leur pain quotidien grâce à ces tableaux, que ce soit des peintures de vues, des portraits ou, comme ici, des scènes militaires.

Un des tableaux de Sigmund Freudenberger probablement le plus connu devrait être celui où un jeune paysan prend congé des siens avant de partir pour le service étranger *(Départ du Soldat Suisse)*. Le pendant est ensuite formé par le tableau de son retour, probablement après le licenciement des troupes suisses en France en 1792 ; on y voit le soldat désormais vêtu de l'habit rouge reçu avec joie par ses parents et ses frères et sœurs *(Retour du Soldat Suisse dans le Pays)*. Nous reviendrons à cette scène à la fin de cet article. La ferme à l'arrière-plan est un motif récurrent dans les tableaux de Freudenberger ; si elle a l'air d'être toujours ressemblante, l'œil averti constate qu'elle n'est jamais exactement la même.

Départ devant la maison parentale *(Départ du Soldat Suisse)*, Sigmund Freudenberger.

Retour du service étranger *(Retour du Soldat Suisse dans le Pays)*, Sigmund Freudenberger.

Le peintre Sigmund Freudenberger est né en 1745 en tant que fils de l'avocat bernois Gottlieb Sigmund Freudenberger. Il reçut sa première formation artistique à Berne auprès d'Emanuel Handmann. De 1765 à 1773, il poursuivit ses études à Paris et y fit la connaissance de toute une série d'artistes contemporains. De retour à Berne, il s'y établit comme portraitiste et peintre de genre à l'huile et au pastel. Il y fonda une académie d'art privée et se concentra dès 1778 avec succès sur des gravures de contour, gouaches, dépeignant des événements mettant en scène la vie rurale suisse. Freudenberger décéda à Berne en 1801 des suites d'un accident vasculaire cérébral.

Ce même sujet du départ et du retour ne manqua pas de motiver d'autres peintres du XIXe siècle, quand bien même si la situation initiale était différente. L'artiste inconnu E. Conrad peignit le tableau *Départ pour la Frontière* ; celui-ci fut ensuite distribué par la maison d'édition zurichoise Robert Dancker sous la forme d'une lithographie. Il illustre des militaires de différentes armes prenant congé de leur famille avant d'être mobilisés pour la couverture de la frontière pendant la Guerre franco-allemande de 1870.

Un capitaine de dragons, arborant déjà le nouvel uniforme de 1869, se trouve au centre de la composition ; il prend congé de sa famille et tient son cadet au-dessus de lui. Des fusiliers prennent congé à droite et à gauche, et l'on discerne à l'arrière-plan d'autres dragons, déjà montés.

Départ pour la frontière, E. Conrad.

Le pendant montre le retour des soldats en 1871 lorsqu'ils marchent en bon ordre à travers un village où ils sont reçus avec allégresse par des dames faisant de grands signes. On y discerne, outre un dragon et un guide, des fusiliers et des carabiniers ainsi que, tout à gauche de l'image, un tambour à qui un verre de vin est servi. À l'avant-plan, on voit des garçons qui portent le fusil et le havresac de leur père ainsi qu'un capitaine d'artillerie qui enlace son épouse. Il est intéressant d'observer que tous les soldats se sont parés de feuilles de chêne sur le képi, comme s'ils rentraient d'une bataille victorieuse. À cette époque, c'était la coutume au sein de différentes armées, même à l'occasion de retours de manœuvres, et elle s'est perpétuée dans certains lieux jusqu'à nos jours.

Retour de la frontière, E. Conrad.

Le retour est également le sujet du tableau ci-dessous. Il a été peint par Johann Baptist Kirner et montre un garde suisse de retour de France qui raconte ses aventures pendant la Révolution de juillet à Paris en 1830 devant sa famille réunie dans un séjour rural. À part l'intérieur du séjour qui ne manque pas d'intérêt et qui ressort encore mieux sur la lithographie du tableau, on peut même reconnaître de quel genre de soldat il s'agit. C'est un grenadier du 2e Régiment de garde suisse n° 8 au service de France. Le petit garçon à l'avant-plan est particulièrement hilarant ; coiffé du bicorne, il s'est armé du sabre du soldat et s'est planté au milieu du séjour, ce qui ne retient que l'attention du seul chien. Tous les autres prêtent une oreille attentive au récit du grenadier.

Garde de retour chez lui, tableau de Johann Baptist Kirner.

La lithographie colorée de Gottlieb Bodmer selon le tableau de Johann Baptist Kirner, vers 1835 (Musée d'histoire de Berne).

Le peintre Johann Baptist Kirner (1806-1866) compte parmi les représentants les plus importants du portrait et de la peinture de genre de la première moitié du XIXe siècle. Il est l'un des sept enfants du cordonnier Johann Kirner. Pour des raisons financières, il dut suivre un apprentissage chez un peintre de calèches à Fribourg-en-Brisgau et auprès d'un peintre en décoration à Villingen. En 1824, il s'inscrivit à l'Académie de Munich et obtint, en 1827, une bourse de la part du grand-duc de Bade. Il a d'abord essayé des compositions religieuses mais s'est ensuite tourné plutôt vers des motifs plus laïques. Les généreuses allocations du grand-duc lui permirent également d'entreprendre des voyages en Italie, avant d'être nommé peintre de cour badois. Il vécut à Munich jusqu'à la fin de l'année 1865, avant de retourner dans sa ville natale de Furtwangen où il décéda en 1866.

Le sujet du soldat de retour qui raconte ses aventures à la maison ne se limite pas qu'au soldat suisse rentrant du service étranger, comme le montrent les deux derniers tableaux. Le premier, peint par un artiste inconnu, montre un soldat autrichien dans une cuisine paysanne et, sur le dernier tableau d'Alois Bach (1809-1893), nous voyons un fantassin rentré de Grèce racontant ses aventures.

Texte et illustrations
Jürg Burlet

Le soldat en congé dans le séjour rural, huile sur toile d'un artiste inconnu.

Un fantassin rentré de Grèce raconte ses aventures, Alois Bach (1809-1893).

Une brève histoire du calcul des éléments de tir pour l'artillerie suisse, de ses débuts jusqu'à l'avènement de l'ère informatique

Dans la plaquette commémorative de 1986 *Die zürcherische Artillerie im 17. und 18. Jahrhundert* de la Feuerwerker-Gesellschaft in Zürich, Artillerie-Kollegium, le major Hans Baasch écrit :

« […] Le tir avec des armes lourdes n'était pas seulement craint mais aussi entouré d'une mystérieuse ambiance. C'était une ‹ magie noire › détenue entièrement par lesdits armuriers qui avaient réussi à accumuler un joli pactole et une grande estime grâce à un culte du secret pseudo-scientifique habilement construit autour de l'exercice respectivement de leur art et de leur métier.
Dès leur apparition au XIVe jusqu'au début du XVIIe, le développement des pièces avait atteint un degré technique qui fut maintenu pratiquement jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. […] »

Ce n'est qu'avec la standardisation des pièces et des calibres intervenant progressivement au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'une uniformité des ordonnances suisses de l'artillerie put être atteinte à partir de 1819 par l'adoption des normes françaises. Celles-ci sont dues en particulier aux travaux des artilleurs français Vallière (1732, réduction des calibres à la série des 24, 16, 12, 8 et 4 livres) et plus tard Gribeauval (1776, standardisation des affûts, des roues et des essieux). Tels sont les faits qui permirent de consigner les éléments de tir sous une forme réglementaire. Les notions accumulées entretemps en matière de balistique rendirent possible l'établissement de tables de tir ou de lancement. Elles contenaient les indications applicables à chaque type de pièce concernant respectivement la charge de la poudre et son poids, l'élévation et la portée qui s'ensuivait, le contact visuel entre la pièce et le but étant toujours présupposé afin de déterminer la direction et la distance de tir.

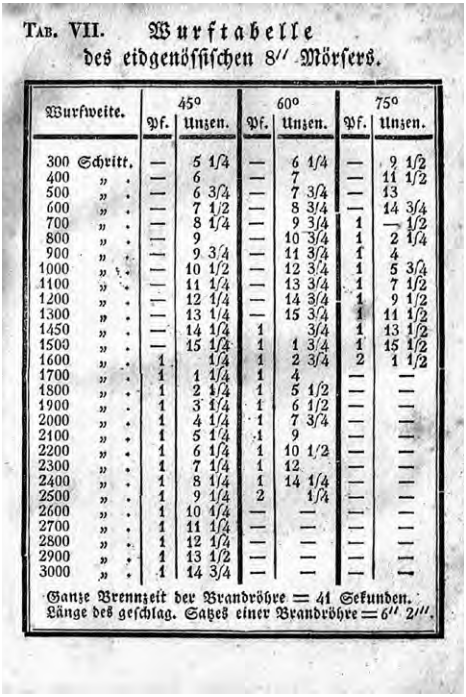

Tab. VII. Wurftabelle des eidgenössischen 8″ Mörsers.

Wurfweite.	45° Pf.	45° Unzen.	60° Pf.	60° Unzen.	75° Pf.	75° Unzen.
300 Schritt.	—	5 1/4	—	6 1/4	—	9 1/2
400 „ .	—	6	—	7	—	11 1/2
500 „ .	—	6 3/4	—	7 3/4	—	13
600 „ .	—	7 1/2	—	8 3/4	—	14 3/4
700 „ .	—	8 1/4	—	9 3/4	1	— 1/2
800 „ .	—	9	—	10 3/4	1	2 1/4
900 „ .	—	9 3/4	—	11 3/4	1	4
1000 „ .	—	10 1/2	—	12 3/4	1	5 3/4
1100 „ .	—	11 1/4	—	13 3/4	1	7 1/2
1200 „ .	—	12 1/4	—	14 3/4	1	9 1/2
1300 „ .	—	13 1/4	—	15 3/4	1	11 1/2
1450 „ .	—	14 1/4	1	3/4	1	13 1/2
1500 „ .	—	15 1/4	1	1 3/4	1	15 1/2
1600 „ .	1	1/4	1	2 3/4	2	1 1/2
1700 „ .	1	1 1/4	1	4	—	—
1800 „ .	1	2 1/4	1	5 1/2	—	—
1900 „ .	1	3 1/4	1	6 1/2	—	—
2000 „ .	1	4 1/4	1	7 3/4	—	—
2100 „ .	1	5 1/4	1	9	—	—
2200 „ .	1	6 1/4	1	10 1/2	—	—
2300 „ .	1	7 1/4	1	12	—	—
2400 „ .	1	8 1/4	1	14 1/4	—	—
2500 „ .	1	9 1/4	2	1/4	—	—
2600 „ .	1	10 1/4	—	—	—	—
2700 „ .	1	11 1/4	—	—	—	—
2800 „ .	1	12 1/4	—	—	—	—
2900 „ .	1	13 1/2	—	—	—	—
3000 „ .	1	14 3/4	—	—	—	—

Ganze Brennzeit der Brandröhre = 41 Sekunden.
Länge des geschlag. Satzes einer Brandröhre = 6″ 2‴.

Table de tir pour le mortier de 50 livres avec chambre conique, édictée dans le document « Tables de tir pour l'artillerie fédérale », édition approuvée par le Conseil de guerre fédéral en date du 29 mars 1844.

Selon les indications des autorités militaires fédérales de 1840, les valeurs suivantes en matière de mesures et de poids font alors foi :
Mesures de longueurs et de diamètres
1 pied suisse = 0,3 m
1 pas = 2,5 pieds suisses= 0,75 m

Poids
1 livre = 0,5 kg
1 lot = 15,625 grammes

En raison des performances plus importantes des pièces et des distances de tir toujours plus grandes après le milieu du XIXe siècle, la nécessité du tir indirect s'imposa. Une condition importante prévalait cependant : il était indispensable de disposer
– d'une liaison entre la pièce et l'observateur ;
– de matériel topographique ;
– d'instruments optiques et de mensuration performants.

Toutefois, ces conclusions et les mesures qu'elles induisaient mirent un temps assez long à porter leurs effets sur le tir indirect de l'artillerie suisse.
Avec l'introduction du canon de campagne 7,5 cm 1903, l'artillerie suisse disposait pour la première fois d'une pièce à recul performante et susceptible d'être successivement équipée de moyens de mise en direction moderne. Les expériences et les nouveaux principes d'engagement de l'artillerie de toutes les armées belligérantes menèrent également à une nouvelle réflexion en Suisse. Le cap EMG Huber[1] la résuma dans un article dans la *Schweizerische Zeitschrift für Artillerie und Genie* de 1915[2] comme suit : « *[…] la guerre actuelle démontre qu'à l'avenir le pointage direct de l'artillerie se limitera à des cas exceptionnels. […] Il nous faut donc porter notre attention sur des moyens auxiliaires qui nous permettent de placer nos batteries dans des positions couvertes d'où elles sont rapidement prêtes à faire feu. On ne saurait prétendre qu'à cet effet, il soit avantageux que le commandant de batterie soit obligé de se servir d'un instrument dont le placement sur un trépied exige un temps considérable et qui requiert un cavalier particulier pour son transport […].* »

Dans les années qui suivirent, ces conclusions pionnières furent déterminantes pour l'introduction du goniomètre/instrument de batterie, du sitomètre, du rapporteur, de la table de mensuration et, plus tard, du plan Benoist. C'est ainsi qu'il fut possible de procéder à la mensuration de la position de feu et de l'objectif avec la précision nécessaire et d'établir un « plan de tir » pour la détermination de la direction et de la distance de tir.

Suite à l'acquisition en Allemagne des canons à recul de 12 cm, on se servit à partir de 1914 pour la première fois de véritables cartes de trajectoires.

39

Schusstafel
für die
12 cm Schnellfeuer-Feldhaubitze
in R. R. Lafette
für Minengranaten und Einheitsgeschosse 21 kg
und für Ladungen von 200, 280, 360 und 480 gr W.P.
entsprechend Vo = 157, 206, 242 und 300m.
Aufsatz in R % und 1/4, Tempierung in 1/10 Sekunden.
Berechnet für Ortshöhen von 0 bis 800, 800 bis 1600, 1600 bis 2400

Table de tir
pour
l'obusier de campagne de 12cm
à tir rapide
pour **obus à mine** *et* **obus-shrapnels** *de* **21 kg**
et pour les charges de 200, 280, 360 et 480 gr P. B.,
répondant à Vo = 157, 206, 242 et 300 m.
Hausse en R % et 1/4, durée en 1/10 de seconde.
Les calculs sont faits pour des altitudes de 0 à 800, 800 à 1600 et 1600 à 2400.

Andermatt, August / Août 1914.

Eidg. Schiesskartenbureau für Befestigungen.
Bureau fédéral des cartes de tir des fortifications.

R. S. T. E. 14. — 300.

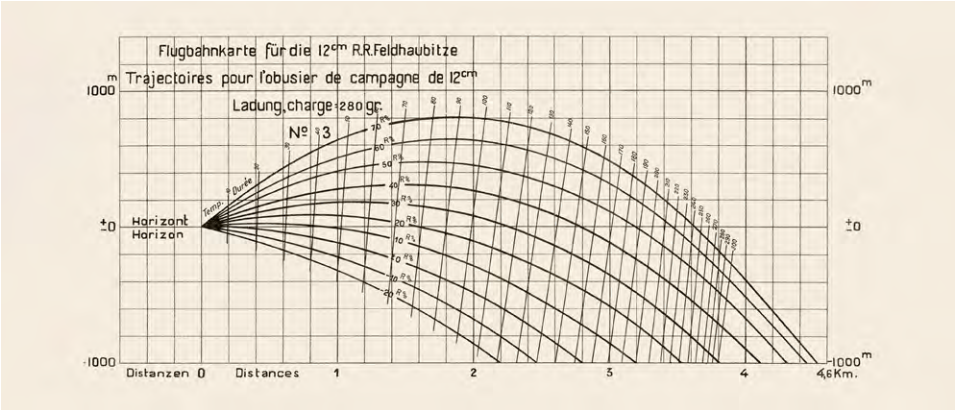

Une des premières cartes des trajectoires d'août 1914 (encore appelée Table de tir comprenant non seulement des tables de tir mais, pour la première fois, également des cartes des trajectoires) pour l'obusier à recul de campagne de 12 cm[3], reproduite ici pour la charge 3 avec poids de la charge de 280 g.

---

[1] Jakob Huber, né le 1er octobre 1883 était originaire de Jonen AG. Le 31 janvier 1911, il rejoignit le corps des instructeurs de l'artillerie comme premier-lieutenant et rédigea de nombreuses publications sur l'artillerie. De 1940 à 1945, il revêtit la fonction de chef de l'État-major et de chef de l'État-major général avec le grade de commandant de corps. Il décéda le 11 mars 1953 à l'âge de 70 ans.

[2] *Schweizerische Zeitschrift für Artillerie und Genie* mars 1915, article « Au sujet de quelques instruments de mesure pour les officiers de l'artillerie et les états-majors de l'artillerie », pp. 83-94.

[3] Désigné plus tard sous l'appellation d'obusier léger de campagne 12 cm 1912.

[4] « Revue d'Artillerie » (Paris, Berger-Levrault), Avril 1922, pp. 366-384. Article du commandant A. Benoist, chef d'escadron d'artillerie.

Ces cartes des trajectoires représentant graphiquement les trajectoires comprenaient une grille permettant d'inclure la différence d'altitude entre la position de feu et le but pour déterminer l'élévation. Suite à l'introduction de nouvelles sortes de munitions – par exemple les fusées mécaniques précises – il fallut également déterminer de manière précise la durée de vol entre la bouche à feu et le point d'éclatement souhaité, ce qui fut réalisé par l'insertion des courbes de tempage dans les cartes de trajectoires, remplaçant ainsi les anciennes « tables de tempage ».

À la lecture d'une publication, en France, de la *Revue d'Artillerie* de 1922[4], on porta l'attention sur le plan de tir proposé par le commandant A. Benoist. Celui-ci proposait un plan (de tir) indépendant de la carte topographique qui reprenait la grille des coordonnées de la carte et y superposait un système de rayons en pour-mille d'artillerie. L'ensemble de la grille des coordonnées est subdivisée en quatre cadrans pour réduire la surface de travail. Le plan de tir est ensuite orienté dans le cadran souhaité (NE/SE/SW/NW) de manière à marquer la capitale de tir (appelée azimut de surveillance) commandée sur le plan.

Le major EMG Jakob Huber reprit cette idée et rédigea dans l'ASMZ 1923, cahier 5, un article intitulé *Détermination des éléments de tir topographiques selon le commandant Benoist*.

Il n'a pas encore été possible de déterminer la date de l'adoption officielle du plan Benoist dans l'armée ; on pense que celle-ci est intervenue peu après l'année 1924. Elle ne fut cependant intégrée à un règlement qu'en 1927 dans une *Instruction pour la préparation et l'exécution du tir de l'artillerie* du Département militaire fédéral, approuvée le 1er juillet, pp. 21-23.
À partir de 1931, on y ajouta des hausses modernes pourvues d'éléments optiques. Celles-ci faisaient partie d'étapes de développement importantes pour la précision des pièces.

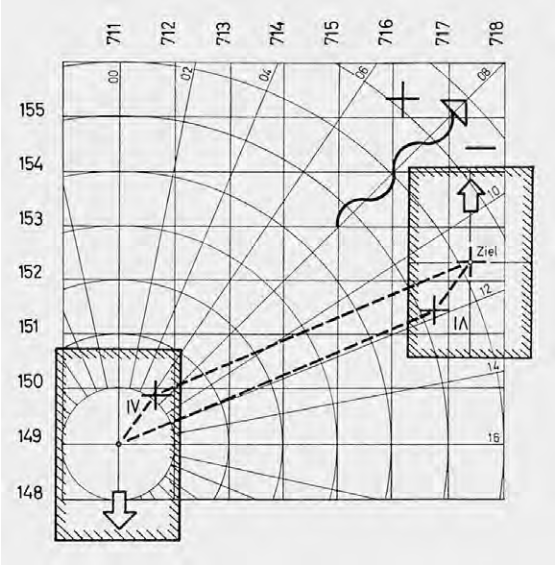

Comme la position de la pièce ne se trouve jamais exactement sur une intersection de la grille des coordonnées, on reporte la position de la pièce directrice par rapport au point zéro du plan Benoist sur une feuille de cellophane que l'on tourne ensuite de 180° et que l'on pose avec son point zéro sur le but précédemment marqué.

Au cours des années avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, les méthodes employées pour la détermination des éléments de tir restèrent peu ou prou les mêmes. En revanche, les cartes des trajectoires furent affinées au fur et à mesure par la section des essais de tir du STM[5] basée à Thoune ; cette dernière les adaptait aux conclusions et aux besoins les plus modernes. Ci-après un exemple de l'année 1945.

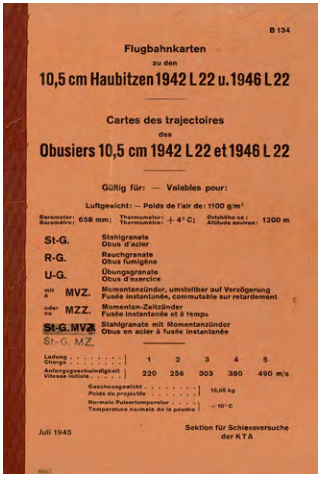

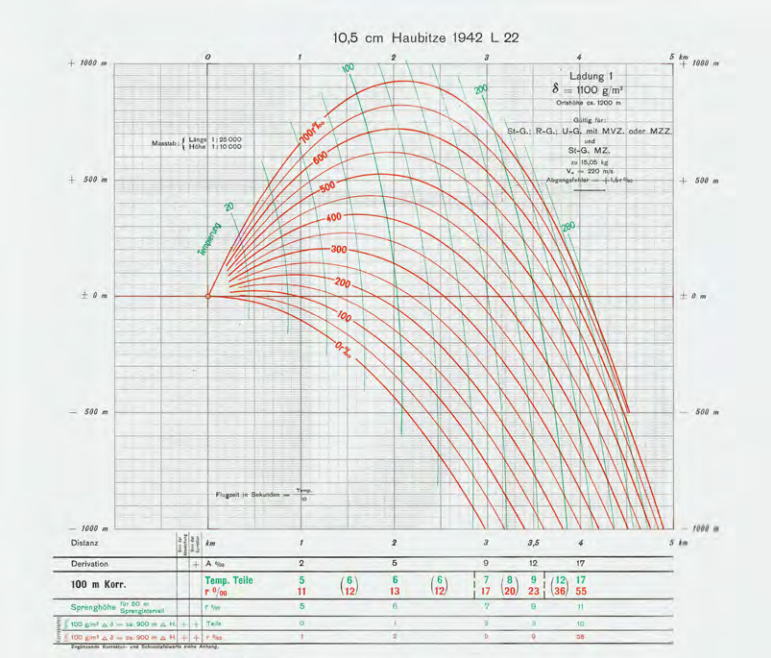

Carte des trajectoires des obusiers 10,5 cm 1942 L 22 et 1946 L 22 de juillet 1945 pour le poids de l'air 1100 g/m³. En haut, la couverture des cartes de trajectoires pour les charges 1-5 et l'exemple de la carte des trajectoires pour la charge 1.

[5] STM = Service technique militaire, organisation ayant précédé le Groupement de l'armement, de nos jours armasuisse.

L'accélération progressive des combats généra la nécessité de travaux plus expéditifs et plus précis dans le domaine de la mensuration, des calculs et de la mise en direction, parallèlement à leur simplification. Déjà peu après la mobilisation de 1939, on reconnut que l'ancien placement linéaire des pièces d'une batterie devait être abandonné afin d'augmenter la capacité de survie des formations d'artillerie. Les travaux plus importants liés à la détermination des différents éléments de mise en direction des pièces placées de manière disséminée trouvèrent une solution à travers l'idée géniale du sergent d'artillerie Jakob Thalmann. Celui-ci avait en effet conçu le « correcteur Thalmann », reprenant son patronyme, qui permettait de déterminer les corrections (dites corrections individuelles) pour la position de batterie irrégulière. Plus tard, Jakob Thalmann travailla jusqu'à sa retraite comme spécialiste en matière de balistique au sein de la section des essais de tir du STM et plus tard du GRA.

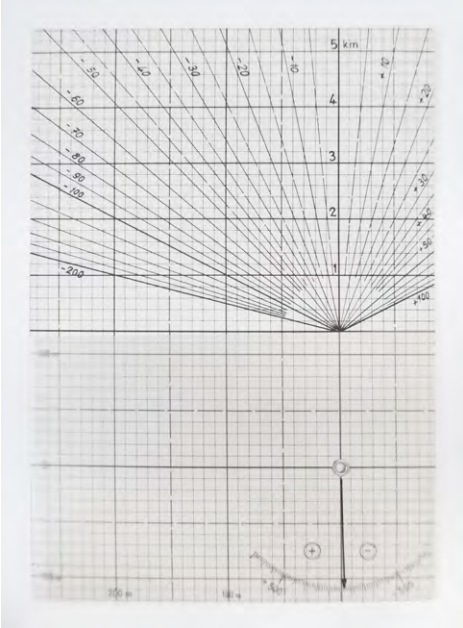

Correcteur Thalmann pour la correction de la position de batterie irrégulière. À gauche le modèle d'origine de 1939, à droite un modèle tel qu'utilisé jusqu'à la fin du millénaire.

Ce correcteur Thalmann, breveté par son inventeur en 1940, fut également employé comme simple calculatrice de corrections et resta en service jusqu'en 2010 au sein des formations de lance-mines lourds.

Développement et introduction d'un calculateur d'éléments de tir (CET) pour l'artillerie

Fondée sur les expériences avec des calculateurs mécaniques et électromécaniques de la DCA, la discussion autour d'un calculateur d'éléments de tir d'artillerie émergea pour la première fois en 1947 sous le titre de travail « Calculateur pour l'artillerie ».

Le lieutenant-colonel Walter Gagg (à l'époque cdt du Rgt ob lourds 28), chef de section du STM[5], fit en 1947, lors d'une séance de la CDN[6], un rapport sur les travaux et les recherches en cours de planification et mandatés pour un calculateur d'éléments de tir d'artillerie, le chef d'arme de l'artillerie plaidant pour un appareil de direction des feux aussi simple que possible. Au cours des années qui suivirent, le colonel Walter Gagg, secondé par son collaborateur Oskar Eberhard, se confronta intensément à l'idée et au développement d'un calculateur d'éléments de tir. Martin Baumann, l'ancien collaborateur du STM qui était devenu industriel indépendant à partir de 1948 avec sa fabrique de machines Baumann & Co à Herzogenbuchsee, se vit mandaté par le STM pour la construction et la finition d'appareils prototypes. Les premiers appareils liés à ce développement étaient nommés « cartes de trajectoires mécaniques », car ils ne prévoyaient pas encore l'intégration de coordonnées. Ce n'est qu'avec la conception d'un appareil combiné pour la détermination de la direction des tirs et de la distance topographique (sur la base du plan Benoist) et de la combinaison avec ladite carte de trajectoires mécanique que l'on réussit à réaliser l'idée d'un véritable calculateur d'éléments de tir.

Prototype CET, construit par Martin Baumann.

[6] CDN = Commission de défense nationale, plus tard Commission de défense militaire.

[7] L'entreprise XAMAX faisait partie du groupe Bührle ou était au moins étroitement liée à l'entreprise Oerlikon.

En dépit du fait que Martin Baumann avait lui aussi soumissionné pour la production en série de l'appareil auquel il avait contribué à développer, le STM confia le mandat pour la production finale en série à l'entreprise Feinmechanik-Firma XAMAX[7] de Zurich Oerlikon. Après le dépôt de sa demande de brevet en date du 14 septembre 1955, cette dernière obtint le brevet n° 335119 de la part du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle. Le document de brevet dit ceci : « Les inventeurs ont renoncé à la mention de noms. » Il est permis de s'en étonner, car, peu après, les inventeurs Walter Gagg et Oskar Eberhardt sont mentionnés dans une demande de brevet pour le même appareil en Allemagne. Il est possible que la situation juridique non sans problèmes du dépôt de brevet par des employés fédéraux dans le cadre de leur activité professionnelle ait conduit à cette discrétion.

Un des points difficiles lié à la conception de l'appareil résidait dans l'optimisation d'une dimension et d'un poids encore maîtrisables ainsi que de la division nécessaire de l'échelle des règles à coordonnées pour garantir une précision suffisante dans le cadre de l'exploitation. Les différentes exigences (en fonction des types de pièces, des distances de tir allant de quelques kilomètres à plus de 20 km) eurent pour effet la fabrication de trois variantes fondamentales du CET :

- Modèle I Échelle 1 : 40'000, 1 km = 25 mm, pour distances de tir jusqu'à 11 km (ob 15 cm, ob 12 cm, ob 10,5 cm, can 7,5 cm, lm fort 12 cm)
- Modèle II Échelle 1 : 62'500, 1 km = 16 mm, pour distances de tir jusqu'à 18 km (can 10,5 cm)
- Modèle III Échelle 1 : 83'333, 1 km = 12 mm, pour distances de tir jusqu'à 24 km (can 15 cm, can à tourelle 15 cm, can à tourelle 10,5 cm, can ach 10,5 cm, auxquels s'ajouta plus tard l'ob 15,5 cm 66/74).

Il est fascinant de découvrir comment les développeurs ont réussi à trouver des solutions techniques face à des problèmes particuliers en matière d'artillerie. À titre d'exemple, nous mentionnons la particularité des canons à tourelles et des lance-mines de forteresse qui, en raison de leur engagement tous azimuts, ne permettaient pas de choisir – de manière analogue au plan Benoist – un quadrant déterminé à l'avance pour l'installation du CET. La solution adoptée pour le modèle I (qui devint le modèle Ia) et le modèle III (qui devint le modèle IIIa) consista dans le fait que la table de la pièce directrice était placée de manière à pouvoir être tournée et que les deux règles à coordonnées étaient placées en rotation autour de leur axe. C'est ainsi que le quadrant à être utilisé pour la détermination des éléments de tir pouvait être choisi parmi les quatre cas (quadrants) préparés. Les premiers « calculateurs d'éléments de tir de l'artillerie » furent délivrés à la troupe déjà en 1956. Ils étaient accompagnés d'une *Instruction provisoire, édition 1956*, signée par le Service de l'artillerie, Berne, 1er décembre 1955.

Au chiffre 23 du Règlement 57.213 de l'artillerie de forteresse « Les appareils, installations et moyens auxiliaires de la direction des feux », valable dès le 1er janvier 1968, la fonction du calculateur d'éléments de tir est décrite comme suit : « Le calculateur d'éléments de tir est un appareil servant à déterminer sur la base de données topographiques tous les éléments pour le tir d'artillerie, tout en tenant compte des influences saisissables de la pièce, de la munition et du jour. L'appareil travaille d'après le principe de la représentation géométrique. Les parties principales sont une réalisation mécanique du plan Benoist (plan) et de la carte des trajectoires (coupe). Par la combinaison de la partie balistique et topographique de l'appareil, les grandeurs numériques de la distance topographique D_{top} et de la différence d'altitude ΔH entre l'emplacement de la pièce et le but n'apparaissent pas. »

Cet appareil permettait désormais de déterminer les éléments de base pour le tir d'artillerie de manière très simple et peu sujette à des erreurs.

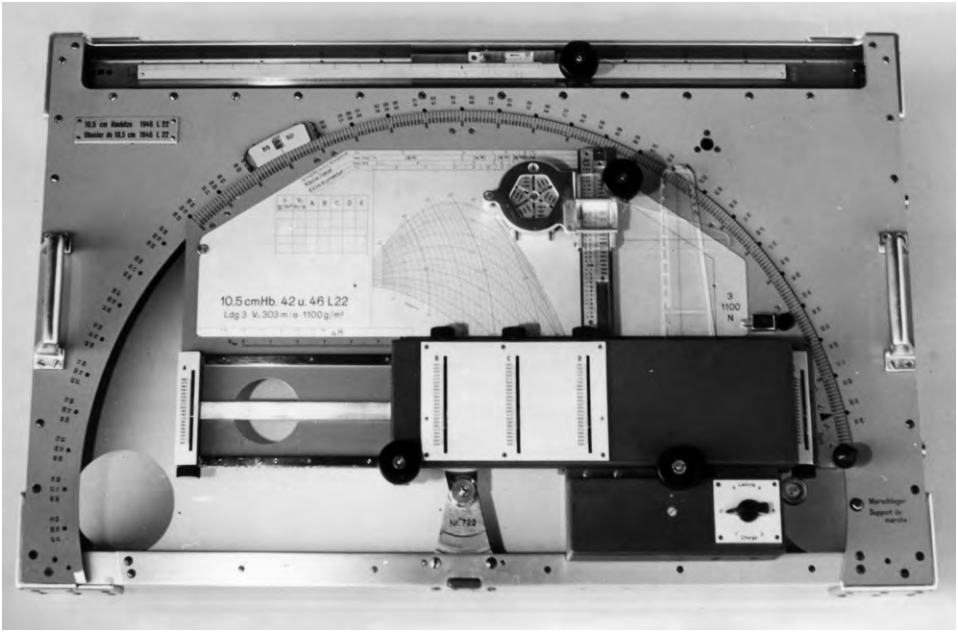

Calculateur d'éléments de tir CET (modèle II) prêt à être utilisé.

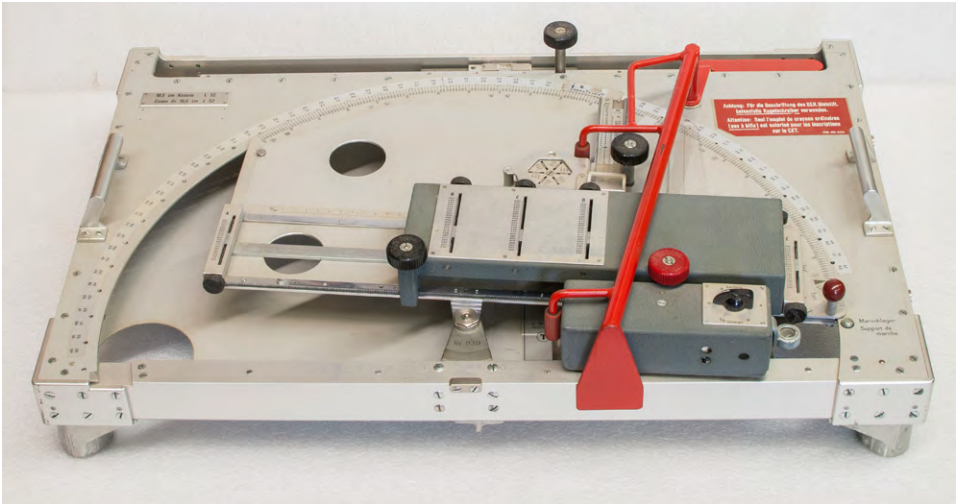

CET prêt à être emballé.

CET avec ses accessoires dans sa caisse d'emballage.

Dans l'exubérance liée aux possibilités techniques réalisables, on ne se contenta pas de la détermination des « éléments de base », mais on procéda à la définition de réglages pour toutes sortes de facteurs balistiques saisissables ayant une influence sur la trajectoire. Cela mena à l'intégration de cinq échelles (A, B, C, D, E) réglables séparément sur le côté supérieur du traîneau sur le plateau. C'est ainsi qu'on pouvait intégrer des facteurs d'influence comme la température de la poudre, l'avance du cône de forcement et le poids de l'air dans la détermination de l'élévation. L'ajustement des valeurs permettait de déterminer les « éléments d'efficacité approchés » au moyen d'une règle. Les valeurs à placer sur les échelles pouvaient être relevées dans des tables d'artillerie jointes au CET.

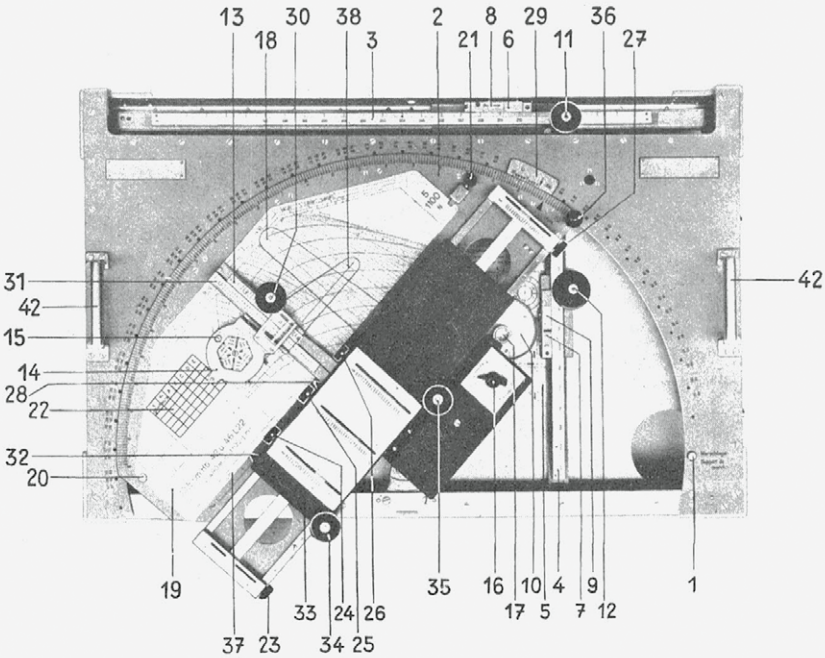

Légende CET (sélection)

1 Bouton d'arrêt
2 Plateau tournant
3 Règle à coordonnées longue
4 Règle à coordonnées courte
5 Schéma de secteur de dérive
6 Repère rouge
7 Repère rouge
8 Curseur de fenêtre à lecture
9 Curseur de fenêtre à lecture
10 Échelle hectométrique
11 Échelle hectométrique
12 Table des PD
13 Échelle d'altitude
14 Montre d'altitude
15 Fenêtre de la montre d'altitude
16 Commutateur de dérivation
17 Loupe de réglage
18 Index en plexiglas long
19 Table des trajectoires
20 Tenon de la table des trajectoires
21 Targette pour la table des trajectoires
22 Tabelle pour les valeurs A à E
23 Bouton moleté valeur A
24 Bouton moleté valeur B
25 Bouton moleté valeur C
26 Bouton moleté valeur D
27 Bouton moleté valeur E
28 Index noir de la D_{top}
29 Index de la surveillance
30 Bouton pour le réglage d'altitude
31 Échelle ΔH
32 Index rouge pour ΔH
33 Grand traîneau
34 Bouton noir pour l'index en plexiglas long
35 Bouton rouge pour l'index en plexiglas court
36 Bouton rouge pour le plateau tournant
37 Échelle ΔH de la table des trajectoires
38 Index en plexiglas court

Désignation des éléments de fonctionnement du CET.

Afin de déterminer les corrections résultant des influences balistiques extérieures sur les éléments d'efficacité approchés, on créa ledit appareil correcteur de l'influence du vent. Celui-ci était placé dans la caisse d'emballage du CET et se fixait sur le côté extérieur de droite du CET au moyen de deux boulons.

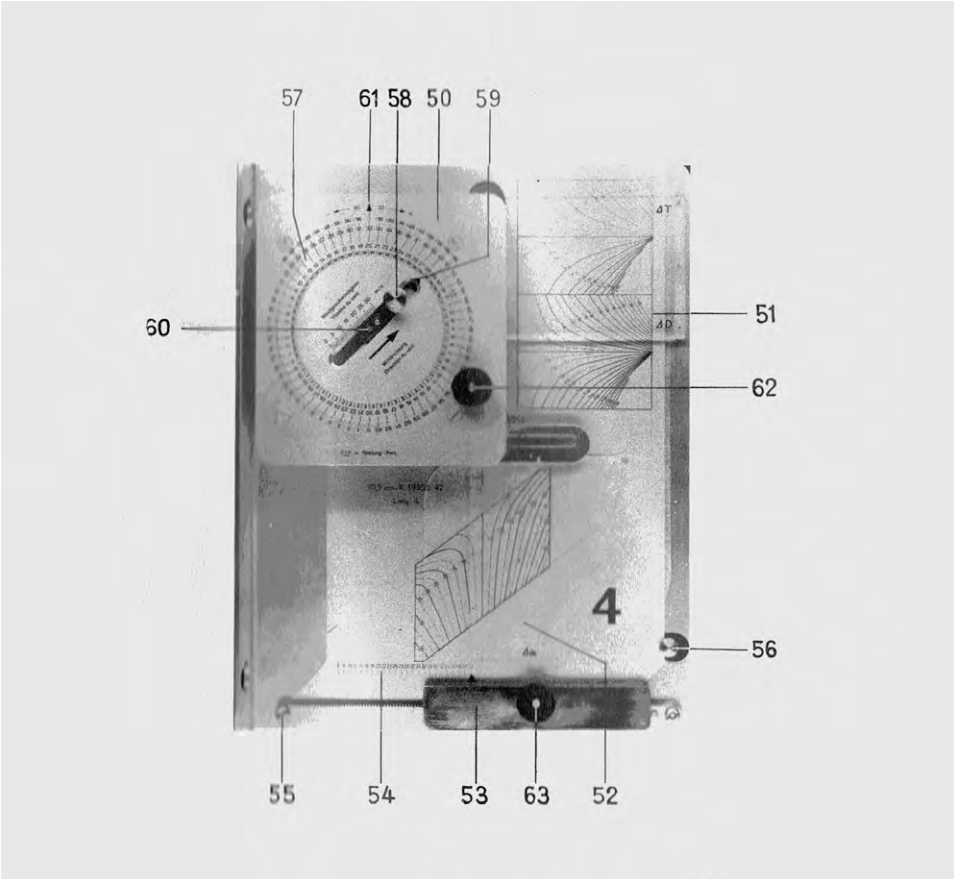

Légende ACV

50 Divers éléments du vent
51 Index double
52 Index simple
53 Curseur
54 Échelle de durée
55 Tenon
56 Tenon
57 Échelle azimut de surveillance
58 Vis
59 Direction du vent
60 Indicateur vitesse vent
61 Repère
62 Bouton direction de tir
63 Bouton durée

Appareil correcteur de l'influence du vent (ACV) joint au CET avec légende.

Après quelques années, on renonça cependant à l'emploi des échelles A-E du CET et de l'appareil correcteur de l'influence du vent, leurs tâches étant désormais reprises par le calculateur de corrections balistiques (CCB) en voie d'introduction.

Pendant toute la durée de l'engagement du CET, l'emploi du procédé précédent de détermination des éléments de tir au moyen du plan Benoist et de la carte des trajectoires fut maintenu et encore instruit sous le terme de « procédé de substitution ». Après de longues années de bons services, le CET fut finalement remplacé dès l'année 1985 par le système de direction des feux 83 FARGO. Ayant été formé dès mon école de recrues en 1965 au CET comme canonnier aide-PCT et maîtrisant encore toutes ses manipulations, l'artilleur que je suis ressent évidemment une certaine nostalgie.

En matière de réminiscences, je n'aimerais pas omettre de me référer aux souvenirs du général autrichien Karl Schaffer publiés dans la Revue *PALLASCH*, cahier 27[8], dans un volumineux article intitulé « Der Schiesselemente-Ermittler XAMAX, Ein Artilleristenleben (Le calculateur d'éléments de tir XAMAX, une vie d'artilleur) ». On se délecte à la lecture de l'histoire captivante de ses expériences, encore en tant qu'enseigne en 1958, au cours des essais et finalement de l'introduction du calculateur d'éléments de tir XAMAX au sein de l'artillerie autrichienne. Pour le reste, il louait par-dessus tout les excellents résultats de tir lors de l'emploi de l'appareil de XAMAX.

Texte: Henri Habegger
Illustrations: – Auteur
– Divers règlements
– Fondation HAM

[8] Zeitschrift für Militärgeschichte, Organ der Österreichischen Gesellschaft für Heereskunde, septembre 2008, pp. 205-236.